

HONORAIRES DE TRANSACTION À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

BIENS D'HABITATION / STATIONNEMENTS

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 59 000 €	10% TTC (minimum 9 000€)
De 60 000 € à 149 000 €	8% TTC (minimum 9 000€)
De 150 000 € à 249 000 €	7% TTC
Supérieur à 250 000 €	6% TTC

TERRAINS / COMMERCES

Prix de vente	Honoraires
Terrains	10% TTC
Commerces	10% TTC (minimum 9 000€)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

AJC IMMO+ | 16 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG

SAS AJC PREMIUM au capital de 1000€ | RCS STRASBOURG | SIRET N° 818 768 111 028

Carte professionnelle CPI 6701 2016 000 006 360 | Agence sans maniement de fonds

LA DELIVRANCE D'UNE FACTURE EST OBLIGATOIRE